



MEDIAPART

Outre-mer

À Mayotte, Sébastien Lecornu déclare la guerre aux exilés

En déplacement dans le département, le premier ministre a annoncé la « militarisation » de la lutte contre l'immigration clandestine. Drones, ballons statiques ou encore postes avancés de la Légion étrangère : le gouvernement veut mobiliser l'armée face aux personnes présentées comme étrangères.

Rémi Carayol

29 août 2026 à 17h57

André Maginot a donné son nom à une « ligne » de piètre renommée dans l'est de la France il y a un siècle. Sébastien Lecornu donnera peut-être le sien, dans quelques années, à un improbable « rideau de fer » maritime à 10 000 kilomètres de là, à Mayotte. Avec le même résultat ?

De passage dans l'île de l'océan Indien avec six ministres, dont celle des armées, Catherine Vautrin, les 26 et 27 août, le premier ministre a listé une série de mesures censées stopper les arrivées de manière irrégulière par la voie maritime et ériger un mur imaginaire. Une promesse faite par Gérard Darmanin, alors ministre de l'intérieur, il y a deux ans. Outre le levier de l'aide publique au développement, qui pourrait être utilisé afin d'obliger plusieurs pays de la région à empêcher les départs et/ou à accepter les retours forcés, il a annoncé une militarisation accrue de la lutte contre l'immigration.

« À *droit constant* », a-t-il précisé sur X en guise d'allusion aux déclarations d'Édouard Philippe, qui promettait quelques jours plus tôt de suspendre le droit du sol, le droit d'asile et le regroupement familial. « *Nous assumons une militarisation plus importante de la protection de l'archipel* », a poursuivi le premier ministre. Il l'a répété devant les élu-es du territoire : il faut « *décloisonner* » l'action des forces armées, a-t-il indiqué. Autrement dit : les impliquer davantage dans la chasse aux étrangers et étrangères.



Sébastien Lecornu en visite officielle à Mayotte, ici à Mamoudzou, le 27 août 2026. © Photo Léo Vignal / SIPA

Il y aura bientôt plus de policiers et de gendarmes – dont les effectifs ont déjà doublé depuis dix ans –, plus de radars pour repérer les embarcations irrégulières (appelées *kwassa*) en provenance de l'île voisine comorienne d'Anjouan, située à 70 kilomètres, et plus d'intercepteurs, qui ont provoqué ces dernières années plusieurs naufrages et des morts en mer. Il y en a neuf actuellement, il y en aura treize en 2028, assure Lecornu.

Mais la principale nouveauté, c'est que les militaires vont être plus fortement mobilisé-es. Depuis quelques années, ils et elles étaient déjà impliqué-es dans la lutte contre l'immigration : de manière permanente en mer pour la marine, qui coordonne la base navale d'où partent les intercepteurs de la gendarmerie et de la police aux frontières (PAF), en Petite-Terre ; et plus ponctuellement sur terre pour les hommes et les femmes de la Légion étrangère, qui sont parfois amené-es à participer à des opérations « *coup de poing* ». Mayotte abrite un détachement de la Légion depuis 1973.

Ballons statiques, drones et postes avancés

Ce n'est pas une spécificité propre à ce département. L'emploi de l'armée dans des missions intérieures habituellement dévolues à la police et à la gendarmerie concerne l'ensemble du territoire national. En 2016 déjà, le professeur de droit public Xavier Latour notait que « *les armées françaises ne défendent plus vraiment le territoire contre des armées étrangères* » et accomplissent « *des missions de police* », dans le cadre d'un double phénomène de militarisation de la police et de

« policiarisation » des armées. Il constatait cependant que cette évolution était plus poussée au-delà de l'Hexagone – et notamment dans deux départements d'outre-mer : Mayotte et la Guyane.

Spécialiste des relations politico-militaires, l'historien Maxime Launay rappelle que l'armée devait déjà remplir des missions intérieures sur l'ensemble du territoire national durant la guerre froide, et qu'elle est régulièrement sollicitée en cas de nécessité impérieuse : lors de catastrophes naturelles (comme cet été en Gironde) ou dans le cadre de la lutte antiterroriste depuis 2015. Il est vrai, ajoute-t-il, qu'elle mène dans les territoires ultramarins des « *missions très délicates* », contre l'orpaillage en Guyane et contre l'immigration à Mayotte. Ce qui est nouveau selon lui, c'est le fait de l'assumer : « *C'est la première fois que j'entends ce terme de "militarisation" dans la bouche d'un chef de gouvernement* », précise-t-il à Mediapart.

Lecornu a en outre promis l'arrivée d'un nouvel appareil de surveillance aérienne et une « présence militaire en mer » accrue, sans en préciser la nature.

Jusqu'à présent, l'implication des forces armées dans des missions de sécurité intérieure était peu publicisée, et parfois même cachée, y compris à Mayotte. Et elle était relativement restreinte. À en croire Lecornu, ce temps est révolu. L'armée prendra désormais toute sa part dans la traque aux exilés, qui aboutit chaque année à Mayotte à l'expulsion de milliers d'hommes, de femmes et d'enfants (plus de 23 000 en 2025 selon la préfecture, et déjà plus de 16 000 durant les sept premiers mois de cette année, d'après Lecornu).

Devant les élus, le chef du gouvernement a annoncé l'emploi « *de la haute technologie militaire* » : ballons statiques de surveillance, drones longue portée ou encore drones embarqués. Le but, a-t-il ajouté, est de détecter en amont les kwassa, avant même qu'ils ne pénètrent dans les eaux françaises et qu'ils n'arrivent à proximité des côtes mahoraises. Il a également annoncé la création de postes avancés de l'armée, et notamment d'un détachement de la Légion étrangère sur l'îlot de M'Tsamboro.

Cette petite île d'une superficie de 2,5 kilomètres carrés, située à l'extrémité nord de Mayotte, n'est pas habitée à l'année. Mais elle est fréquentée par des agriculteurs et agricultrices qui y cultivent des fruits et des tubercules, des pêcheurs qui y transitent, et des touristes qui viennent y chercher de l'ombre après s'être prélassés sur l'îlot de sable blanc situé à proximité. Elle sert aussi de refuge (et parfois de piège) pour les passagers et passagères des kwassa, qui y sont parfois débarqués par leur passeur en attendant qu'une autre embarcation vienne les récupérer. Sur place, la transformation de ce petit paradis en base militaire ne fait pas que des heureux. Elle inquiète en outre les militant·es des droits humains, qui craignent une multiplication des naufrages et des morts.

Des patrouilleurs face aux kwassa

Lecornu a en outre promis l'arrivée d'un nouvel appareil de surveillance aérienne et une « *présence militaire en mer* » accrue, « *près de cent quatre-vingt onze jours* » en 2026, sans préciser la nature de cette présence.

Le rôle des patrouilleurs, des navires de guerre faits pour la haute mer, avait suscité une passe d'armes lors du débat sur la loi de programmation militaire (LPM) en mai 2026. Le Rassemblement national (RN) et les deux députées de Mayotte, Anchya Bamana (RN) et Estelle Youssouffa (Liot), avaient déposé plusieurs amendements visant à acter la construction d'un port militaire à Mayotte, à y affecter de manière permanente un patrouilleur ou, à défaut, à multiplier les patrouilles dans le but de « *protéger les Mahorais de l'immigration illégale* » et de « *faire respecter la souveraineté française* ». Estelle Youssouffa avait demandé à porter le nombre de jours de présence de patrouilleurs hauturiers de 65 en 2027 à 200 en 2028.

« Quand on mobilise l'armée, il y a forcément une logique d'«ennemisation» »

Maxime Launay, historien

Pour appuyer ses propositions, la députée avait répété son argument favori : la France, à Mayotte, ferait face à une « *campagne de déstabilisation hybride organisée par les Comores, qui instrumentalisent les flux migratoires* ». Selon elle, cette instrumentalisation viserait à modifier le rapport démographique entre les ressortissant·es des

Comores et les Français-es, dans le but de « récupérer » l'île qui a été séparée du reste de l'archipel au moment de la décolonisation en 1975, et que Moroni continue de revendiquer. La députée avait en outre évoqué des menaces très hypothétiques : les Russes, qui auraient pris selon elle « *le contrôle* » de Madagascar depuis le coup d'État d'octobre 2025, et les djihadistes « *de Daech* », qui mènent des attaques au Mozambique depuis plusieurs années.

Le gouvernement avait rejeté tous ces amendements, pour des raisons budgétaires et techniques notamment. Mais aussi parce qu'ils étaient jugés inadaptés au contexte. « *Vous ne ferez jamais la course aux kwassa-kwassa avec un patrouilleur outre-mer !* », avait rétorqué le rapporteur de la loi, le macroniste Yannick Chenevard. « *Les unités hauturières de la marine ne sont pas adaptées à l'interception des embarcations de migrants* », avait ajouté Alice Rufo, la ministre déléguée auprès de la ministre des armées.

Un syndicaliste en garde à vue

Secrétaire départemental de la Fédération syndicale unitaire et figure du syndicalisme mahorais depuis deux décennies, Rivomalala Rakotondravelo a été arrêté et placé en garde à vue pendant plusieurs heures lors de la visite des membres du gouvernement. Une intersyndicale, qui réclame notamment la hausse de l'indexation des salaires depuis plusieurs mois, avait appelé à manifester sur le parvis de l'office de tourisme, au centre de Mamoudzou, mercredi 26 août. Sur place, un grand nombre de gendarmes les attendaient. « *On a d'abord été déplacés une première fois vers un lieu un peu plus éloigné*, raconte Rakotondravelo. *Puis ils ont essayé de nous pousser encore plus loin. On a résisté. C'est à ce moment que j'ai été interpellé.* » Emmené au commissariat aux alentours de 14 heures, le syndicaliste a été placé en garde à vue puis auditionné en présence de son avocat, pour des faits de « *violence contre une personne dépositaire de l'autorité publique* ». Il a passé la nuit au poste, avant d'être libéré à 6 h 30 le lendemain.

L'intersyndicale, qui réunit les principaux syndicats du

département, dénonce dans un communiqué des « *méthodes indignes* ». Elle déplore également le fait qu'aucun-e des sept ministres présent-es sur le territoire, pas même la ministre des outre-mers, n'ait daigné rencontrer ses membres. « *Le mépris ne fera pas taire Mayotte : il nourrira la colère et renforcera notre détermination collective* », conclut l'intersyndicale.

Dans leur argumentation, les deux députées (et d'autres élus locaux) expliquent que les exilé-es venu-es des Comores représentent une menace pour la souveraineté nationale, et les présentent comme des ennemi-es. En mobilisant l'armée face à des civil-es, et en s'adonnant au même genre d'association d'idées, le premier ministre va dans leur sens – même si Youssouffa a dénoncé l'hypocrisie du gouvernement après ces annonces, tandis que le sénateur Saïd Omar Oili évoquait de son côté un « *rideau de fumée* ». « *Quand on mobilise l'armée, il y a forcément une logique d'“ennemisation”* », souligne l'historien Maxime Launay.

Pour La France insoumise, ces annonces sont « *irresponsables* ». « *Les armées ont pour mission de défendre le territoire national et la souveraineté du pays. Elles n'ont pas vocation à lutter contre l'immigration* », souligne le mouvement dans un communiqué. Il parle d'une « *escalade qui éloigne la France de son identité républicaine et du droit international, et qui ne peut que mettre des vies humaines en danger* ».

Rémi Carayol

Boîte noire

Sollicités à plusieurs reprises, le cabinet du premier ministre et le ministère des armées n'ont pas répondu à nos questions portant sur le détail des moyens qui seront mis en œuvre, sur leur coût, ainsi que sur les missions qui seront désormais dévolues à l'armée.